



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-16818>

Département(s) de publication : **20B**

Annonce n° **26-16818**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Bastia

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse portant sur la construction d'un Parc de Stationnement Largeement Ventilé (PSLV) et l'aménagement paysager des espaces environnants  
- SITE DE MONTERA

**Description** : Le projet consiste en la construction d'un PSLV sur un lieu stratégique situé en centre ville. Depuis plusieurs années, la Ville de Bastia a engagé une politique active et réfléchie en matière de stationnement, pilier essentiel de sa stratégie de mobilité. Ce plan global repose sur deux principes clés : - Proximité : garantir aux habitants un accès facilité au stationnement dans leur quartier ; - Anticipation : construire des solutions durables adaptées à un territoire en pleine mutation. Dans ce cadre, la commune de Bastia souhaite requalifier une friche située au coeur du quartier Saint-François, en plein centre-ville. Cette emprise foncière, positionnée de manière stratégique, offre une opportunité unique d'aménagement urbain. Cette opération prévoit la démolition des annexes de l'ancien couvent ainsi que de la villa en cours d'acquisition par la ville située sur la parcelle AN617, la création d'un parc de stationnement d'environ 400 places et l'aménagement paysager des espaces environnants. Superficie des parcelles cadastrales concernées par le projet : 7 337 m<sup>2</sup>. Adresse : 22, boulevard Hyacinthe de Montera, 20200 Bastia Mission de base : ESQ-APS-APD-PRO-AMT-VISA-DET-AOR Missions complémentaires : Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) - Cadre de décomposition détaillée du prix - Rédaction des cahiers des charges des missions géotechnique/amiante et analyse des offres. Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 11 900 000 euro(s) H.T. Durée prévisionnelle des travaux : 20 mois

**Identifiant de la procédure** : eeb32294-d43d-4518-b89c-05999173c7eb

**Identifiant interne** : 2026/006

**Type de procédure :** Restreinte

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de concours (Rc). Les plis seront remis par voie dématérialisée exceptés les panneaux A0 exigés à l'article 11 du Rc et composant l'offre graphique, lesquels seront rendus sur support physique en conformité avec l'article R2132-12 al. 3 du code de la commande publique. Les informations et décisions émanant de l'acheteur s'effectueront par voie dématérialisée principalement par le biais de la plateforme de dématérialisation de la Ville de Bastia. Le contrat de service faisant suite au concours est couvert par l'Amp. Durée du marché : Le premier élément de mission débute à compter de la date précisée dans l'ordre de service en prescrivant son démarrage (ou à défaut à compter de la date de notification de ce dernier). La mission de maîtrise d'oeuvre s'achève : - à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des marchés de travaux - ou après prolongation du délai précité si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement de la mission intervient lors de la levée de la dernière réserve. - ou le cas échéant après l'instruction du dernier mémoire en réclamation des entreprises. Critères de sélection des candidatures : compétences, références, moyens Pièces de la candidature : Aux renseignements listés dans la rubrique "Participation", il convient d'ajouter : - Une lettre de candidature, établie par le candidat individuel ou le mandataire du groupement, comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat individuel ou l'ensemble des membres du groupement - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à 5 et L2141-7 à 11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Critères d'évaluation des projets : - Qualité de la réponse au programme - Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux et cohérence de l'enveloppe financière proposée avec l'esquisse. L'annexe 3 composant le dossier de consultation est disponible via l'adresse suivante : [https://villebastia-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/mfilippi\\_bastia\\_corsica/lgay3rteqhkvsynhay9zx9ciacc0zf6-aopc0afl\\_npfw](https://villebastia-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/mfilippi_bastia_corsica/lgay3rteqhkvsynhay9zx9ciacc0zf6-aopc0afl_npfw) La date d'envoi des invitations à soumissionner est indicative

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse portant sur la construction d'un Parc de Stationnement Largement Ventilé (PSLV) et l'aménagement paysager des espaces environnants - SITE DE MONTERA

**Description :** Le projet consiste en la construction d'un PSLV sur un lieu stratégique situé en centre ville. Depuis plusieurs années, la Ville de Bastia a engagé une politique active et réfléchie

en matière de stationnement, pilier essentiel de sa stratégie de mobilité. Ce plan global repose sur deux principes clés : - Proximité : garantir aux habitants un accès facilité au stationnement dans leur quartier ; - Anticipation : construire des solutions durables adaptées à un territoire en pleine mutation. Dans ce cadre, la commune de Bastia souhaite requalifier une friche située au coeur du quartier Saint-François, en plein centre-ville. Cette emprise foncière, positionnée de manière stratégique, offre une opportunité unique d'aménagement urbain. Cette opération prévoit la démolition des annexes de l'ancien couvent ainsi que de la villa en cours d'acquisition par la ville située sur la parcelle AN617, la création d'un parc de stationnement d'environ 400 places et l'aménagement paysager des espaces environnants. Superficie des parcelles cadastrales concernées par le projet : 7 337 m<sup>2</sup>. Adresse : 22, boulevard Hyacinthe de Montera, 20200 Bastia Mission de base : ESQ-APS-APD-PRO-AMT-VISA-DET-AOR Missions complémentaires : Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) - Cadre de décomposition détaillée du prix - Rédaction des cahiers des charges des missions géotechnique/amiante et analyse des offres. Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 11 900 000 euro(s) H.T. Durée prévisionnelle des travaux : 20 mois

**Identifiant interne** : S-PF-1781735

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Autorisation ou adhésion à une organisation particulière nécessaire pour les contrats de services

**Description** : - En application de l'article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la participation est réservée aux candidats qui présentent, soit à titre individuel, soit à travers un cotraitant du groupement, un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions définies par l'article 2 ou à l'article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977 précitée. Le candidat fournit dans son dossier de candidature la preuve du respect de cette exigence : copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes du candidat individuel ou membre du groupement concerné, ou pour les architectes étrangers la preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Outils, usines ou équipements techniques

**Description** : - Une description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les trois dernières années

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

**Description** : - L'indication des titres d'études et professionnels des principaux personnels du candidat ; - Le candidat individuel ou le groupement réunira impérativement les compétences suivantes : - Architecte (conception et réalisation) - Paysagiste diplômé d'état ou justifiant d'une équivalence acquise par une expérience professionnelle en conception paysagère. - Ingénierie structurelle - Ingénierie électrique et des fluides - Conception et réalisation de travaux sous contrainte amiante - Ordonnancement, Pilotage, Coordination (Opc)

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : - les modalités de présentation des références sont mentionnées à l'article 8 du règlement de concours : il s'agit principalement de : 3 références illustrées maximum pour la compétence «Architecte » ; 3 références illustrées maximum pour la compétence «Paysagiste » ; 2 références maximum (non illustrées) pour chacune des compétences suivantes : « Ingénierie structurelle », « Ingénierie électrique et fluide » « amiante » et « Opc »

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1781735>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de la procédure** :

**Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner** : 05/06/2026

**Conditions du régime du concours** :

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur** : non

**Prix**

**Lieu de réception de la prime** : 1

**Informations complémentaires** : Une indemnité de 30 000 euro(s) H.T sera attribuée à chacune des équipes ayant remis une offre complète et répondant au programme. La rémunération du lauréat tiendra compte de la prime reçue au titre du concours

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1781735>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Date limite de réception des offres** : 20/03/2026 à 12:00

**Informations relatives aux délais de recours** : Il convient de se référer à l'article L.551-1 du Code de la justice administrative

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Bastia

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Ville de Bastia

**TED eSender** : Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : 358F9E4A-E197-3F22-91E25DC76E7B6C4E

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Ville de Bastia

**Numéro d'enregistrement** : 41100

**Adresse postale** : 1, avenue Pierre Giudicelli

**Ville** : Bastia

**Code postal** : 20410

**Subdivision pays (NUTS)** : Haute-Corse ( FRM02 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Savelli Pierre

**Adresse électronique** : marches@bastia.corsica

**Téléphone** : 0495559702

**Adresse internet** : <http://www.bastia.corsica>

**Profil de l'acheteur** : <http://www.bastia.corsica/marches-publics>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Ville de Bastia

**Numéro d'enregistrement** : 358F9E84-0AE5-24F5-4DC924D14126ABC8

**Adresse postale** : Avenue Pierre Giudicelli

**Ville** : Bastia

**Code postal** : 20410

**Subdivision pays (NUTS)** : Haute-Corse ( FRM02 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : marches@bastia.corsica

**Téléphone** : 0495559702

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Bastia

**Numéro d'enregistrement** : 358F9EA3-FB7A-3CB6-ECCD2D8141569656

**Adresse postale** : Villa Montepiano

**Ville** : Bastia

**Code postal** : 20407

**Subdivision pays (NUTS)** : Haute-Corse ( FRM02 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-bastia@juradm.fr

**Téléphone** : 0495328866

**Télécopieur** : 0495323855

**Adresse internet** : <http://bastia.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 623a20e3-f76a-49de-b820-9d583ae40296 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 17/02/2026 à 14:19

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 17/02/2026